

QUATRE MOIS PARMI NOS NOIRS D'AFRIQUE



Repos des tipoyeurs dans le Mayombe (Croquis de Rouquayrol).

LA MÉTHODE DE TRAVAIL SUR LES CHANTIERS DU CHEMIN DE FER

Pointe-Noire! Assez noire!
Un Portugais, un Pétriquet, comme disent les nègres, a monté là un petit kiosque, c'est l'hôtel, le restaurant, c'est tout! C'est la tente des naufragés.

Un phonographe, les soirs, verse du « remonant » aux pensionnaires : commerçants attirés par la main-d'œuvre, chefs de chantier, tous écrasés par l'équateur et la solitude.

C'est la colonie au premier âge. Pointe-Noire n'existe encore qu'en espérance. Pointe-Noire aura cent mille habitants. Pointe-Noire débitera 3.000 mètres cubes d'eau par jour. Pointe-Noire possèdera huit grues et pourra manipuler 150.000 tonnes par an. Pointe-Noire ne sera pas seulement le port du Congo, mais celui de l'Afrique centrale. Belges et Anglais seront forcés, par la loi du plus court, de passer par Pointe-Noire. Les trésors du Cap, ceux du Katanga déboucheront à Pointe-Noire pour gagner New-York en vitesse! Espérons qu'un peu de cette richesse prendra aussi le chemin de France!

Pour l'heure, Pointe-Noire a surtout un phare, un hôpital et une douane. Tout ce qu'il faut pour attirer les voyageurs! Le jour où la terre ne complera plus qu'un homme, ce sera un douanier!

Autour du kiosque du Pétriquet, les pionniers vivent sous le phare. Ils parlent de Paris, ce qui prouve que le moral est bas. Dès que deux colons se mettent à discuter sur le nombre d'édicules plantés entre la Madeleine et l'Opéra, c'est que le cafard est en bonne santé! Le phare tourne, le cafard tourne, le phonographe tourne. Seul, l'air est immobile!

— Monsieur vient pour le chemin de fer, me dit le Pétriquet, Monsieur aura une chambre, Monsieur aura une lampe-tempête, Monsieur aura toutes les liqueurs françaises : du champagne, du... — Pose donc plutôt des volets à tes chambres, fait un colon, on ne peut fermer l'œil avec ton phare!

— Mon phare? Le phare de la France, le phare du grand port de l'Afrique centrale! Les consommateurs éclatèrent de rire.

Le Pétriquet s'assit avec nous et janta notre sort.

— Messieurs, disait-il, les pays, c'est comme les métiers, plus ils sont sales, plus ils enrichissent.

— Plus ils enrichissent les Pétriquets! Encore ce phare! On en devient fou. Apporte du champagne en attendant que le chemin de fer soit fini.

Fatigué, l'homme avait laissé tomber sa tête :

— Soit fini! répétait-il amèrement. Soit fini!

Deux jours plus tard, j'eus mes porteurs. De Pointe-Noire j'allais gagner Brazzaville et voir comment on construisait le chemin de fer. Cinq cent deux kilomètres en perspective. Les soixante-dix-sept premiers iraient tout seuls, la voie est posée, le train roule. Il arrive à l'entrée du Mayombe. Qu'est-ce que le Mayombe? Une grandiose forêt tropicale. A travers elle, de tout temps, a passé le fameux sentier appelé route des caravanes et réunissant le fleuve Congo à l'Atlantique. Marchand le prit lors de sa grande affaire!

Du Mayombe, il restera trois cent deux kilomètres avant de gagner Mindouli, tête de l'autre tronçon de chemin de fer. Là, nous trouverons soixante kilomètres de voie privée appartenant à la compagnie des mines, ces soixante kilomètres nous conduiront à la borne 65, où, de Brazzaville, la colonie a fini par amener son rail.

Six heures du matin. Mes vingt-sept Loangos sont là. Le tirailleur leur sert du mil dans leur calabasse. Ils ne sont pas grands, pas forts. C'est moi qui devrais les porter! Ils chargent les caisses de conserves sur leur tête, ils présentent le *tipoye*. C'est la première fois que je monte dans un instrument de cette sorte. J'ai tout de suite la sensation que ce n'est pas un lit de roses. Ils posent le brancard sur leur tête. Je comprends pourquoi on les choisit petits : c'est pour éviter le vertige aux clients! Et les voilà qui trottent. Quant à moi, assis au-dessus d'eux, dans mon bain de siège, mes jambes pendent comme celles d'un pantin et mon torse, de haut en bas, s'anime comme un piston en folie. Heureusement qu'il ne m'est pas interdit de me servir de mes pieds! Mon équipage arrive à la « Machine ». Mes vingt-sept compagnons inconnus se casent comme ils peuvent dans des wagons pleins de rails. Quant au compartiment de blanchis, il est à bestiaux! Si l'on veut s'y asseoir, on doit apporter sa chaise. Ils sont quatre blancs déjà, dans « l'étable ». Le train part. J'ai vite

LE 10^e ANNIVERSAIRE Anne-Marie David

DE L'ARMISTICE

A l'occasion du dixième anniversaire de l'armistice, la cérémonie du 11 novembre sera célébrée cette année avec un éclat particulier. Le matin, à 11 heures, à Paris, comme dans toute la France, on observera une minute de recueillement.

A 13 h. 30, après s'être incliné sur la tombe du Soldat inconnu, le Président de la République assistera, devant l'Arc de Triomphe, à un défilé des troupes et des anciens combattants.

Une veillée funèbre à l'Arc de Triomphe sera assurée, à partir de 21 heures, par les orphelins de guerre et, à 23 heures, le général Jouraud rallumera la flamme sur la Dalle sacrée.

A l'Hôtel de Ville, à 16 h. 30, une réception sera donnée en l'honneur des représentants des associations d'anciens combattants, de mutilés, de veuves de guerre, d'ascendants et d'orphelins.

qui étouffa avec une éponge

un bébé de six mois

condamnée

à la peine de mort



(Cl. Petit Parisien.) En haut : une attitude de l'accusée au cours de l'audience. En bas : M. et Mme Baud, les parents de la petite victime (à la quatrième page, le compte rendu de l'audience aux assises de la Seine.)

LE TRÉSORIER DE LA C.G.T.U.

arrêté à Bordeaux pour entraves à la liberté du travail

Et la grève s'étend...

Bordeaux, 7 nov. (dép. Petit Parisien.) Un fait nouveau, dont la répercussion peut être grave, s'est produit cet après-midi à propos de la grève des dockers : M. Lebourcier, trésorier de la C.G.T.U., venu de Paris à Bordeaux pour organiser la grève à entraves, a été arrêté dans le cabinet de M. Linol, juge d'instruction, sous l'inculpation d'entraves à la liberté du travail et de provocation à la violence.

Le mouvement de grève, par ailleurs, s'étend. Par solidarité, les charbonniers et camionneurs du port ont décidé de suivre le mouvement et ils ont cessé le travail ce matin.

Une échauffourée assez grave s'est produite rue de la Bastille : trois nègres ont été blessés à la tête.

Deux incidents se sont produits, d'autre part, aux docks, où des grévistes ont arrêté des camions chargés de charbon et obligé les conducteurs à faire demi-tour sans finir leur chargement.

Des tracts communistes invitant les soldats à fraterniser avec les grévistes ont été jetés dans la cour des casernes.

M. Lebourcier



LA COMMISSION DE LA CHAMBRE CONCLUT A LA DÉCHÉANCE DE MM RICKLIN ET ROSSÉ

Le député de Colmar et celui d'Altkirch avaient été admis à se faire entendre

LES DÉPUTÉS SE PRONONCERONT AUJOURD'HUI

La commission chargée d'examiner les pièces relatives à la condamnation de MM. Ricklin et Rossé, réunie sous la présidence de M. Bonnevay, a entendu l'exposé de son rapporteur, M. Georges Pernot qui, se plaçant sur le terrain exclusivement juridique, a conclu à la déchéance de MM. Ricklin et Rossé par application des articles 28 et 15 du décret organique du 2 février 1852.

M. Pernot a basé ses conclusions sur les considérations suivantes : 1° D'après le décret de 1852, la déchéance ne peut être demandée que pour des faits omis par un député pendant l'exercice de son mandat. Or le rapporteur estime que cet exercice commence à partir du moment où le député est élu.

2° Quant à l'arrêt de la cour de cassation, M. Pernot est d'avis que cet arrêt n'a pas d'effet rétroactif, et que les intéressés se sont trouvés déchés de leurs droits politiques du jour où le pourvoi de l'un a été rejeté et où le désistement de l'autre a été constaté, c'est-à-dire depuis le 15 juillet, date à laquelle les élus de Colmar et d'Altkirch exerçaient effectivement leur mandat.

Après l'audition de MM. Rossé et Ricklin qui avaient manifesté le désir d'être entendus, la commission a approuvé, à l'unanimité, les conclusions de son rapporteur.

On sait que la Chambre sera appelée à se prononcer aujourd'hui sur les conclusions.

UNE PROPOSITION D'AMNISTIE SERA DÉPOSÉE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

Le groupe socialiste de la Chambre a chargé M. Paul Faure d'intervenir dans le débat sur la déchéance de MM. Ricklin et Rossé et de développer à cette occasion une proposition d'amnistie générale pour tous les délits politiques.

Un prince royal russe épouse une midinette de Munich

Berlin, 7 nov. (dép. Petit Parisien.) Le jeune duc Nicolas de Leuchtenberg, ancien capitaine des cosaques de la garde, fils d'un aide de camp du tsar et descendant en ligne directe du prince Eugène de Beauharnais, vient d'épouser à Munich, une jeune vendeuse d'un magasin de parfumerie, Mlle Elita Muller, vingt-deux ans. Le duc, qui faisait des achats depuis deux ans dans le magasin en question, s'est épris de la jeune fille et, malgré les protestations de sa famille, s'est décidé au mariage qui vient d'être célébré dans la plus stricte intimité.

Les anciens combattants portugais à Paris

L'état-major de la délégation d'officiers et soldats portugais qui vient participer aux fêtes de l'armistice est arrivé hier à Paris, à 22 heures, ayant à sa tête le général Craveiro Lopez.

Le général et les officiers qui l'accompagnent ont été reçus, à la gare d'Orsay, par MM. Gama Ochso, ministre plénipotentiaire du Portugal à Paris ; Louis Marin, ministre des Pensions ; le général Duchêne, représentant le ministre de la Guerre, et un représentant du président du conseil municipal.

Le gros de la délégation arrivera ce matin, à 8 heures. Il comprend des mutilés et d'anciens combattants que conduit le maire de Lisbonne.

Demain, à 11 heures, les anciens combattants portugais seront reçus à l'Hôtel de Ville. Ils iront ensuite inaugurer leur monument aux morts, élevé à la Couture (Pas-de-Calais) ; puis, dimanche, ils assisteront à la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

LE SCANDALE DE LIMOGES

Arrêtés pour manœuvres abortives. Mlle Germaine Troupel, la maîtresse du vicomte de la Basse, sera-t-elle mise en liberté provisoire? Son état de santé semble si précaire que l'on s'attend à ce que soit prise cette mesure. Maintenant que le scandale a éclaté, une nouvelle question, d'ailleurs, se pose : qui a envoyé au parquet la dénonciation anonyme? Mais c'est ici une autre affaire, plus lamentable encore, et qui restera, sans doute, officiellement sans réponse. (Cl. contre Mlle Germaine Troupel.)



A LA QUATRIÈME PAGE :

Le bon Serviteur par J. BRUNO-ROBT

appris quels étaient ces voyageurs. Celui qui n'avait pas l'air d'être malade était Anglais et coupeur de bois pour le compte des « Batignolles ». Il lisait un vieux *Daily Mail* ayant servi à faire des paquets. Le journal n'était pas complet. Quand l'article qu'il suivait finissait dans une déchirure, l'Anglais grognait. Il me demanda si je m'y connaissais en bois. Je répondis que non. Alors il se leva, me tendit sa main et dit : « Serrez ! Serrez ! » J'ai cru comprendre qu'il désirait me féliciter d'une telle ignorance. Il dit encore : « Chemin de fer ? Non ! Chemin de nègres, oui ! », exprimant sans doute par là que, sur la route, je trouverais couchés, plus de nègres que de traverses. Puis, d'une pousse, il sortit des boîtes de conserves et mangea. Le deuxième était un Italien, maigre, malade, à qui il manquait deux doigts à la main droite. Le troisième était un Français, malade, maigre, à qui il manquait un doigt à la main gauche et deux à la droite. Le quatrième était un docteur à quatre galons allant constater les décès. L'Italien revenait de « son » procès à Pointe-Noire et regagnait son poste au kilomètre 81, dans le Mayombe.

— Sait-on quand on a tué un noir ? me disait-il. Ces procès ne peuvent pas aboutir. Tous les noirs sont prêts à être tués, puisqu'ils ne peuvent plus debout. Ils sont comme moi. C'est comme si, dans quelques jours, quand je n'y serai plus, on accusait mon chef de m'avoir tué, sous prétexte qu'il m'aurait maintenu sur le chantier. Ces procès sont bêtes. Tuer ? Tuer ? Quand ma lampe-torche est à bout de pétrole, elle s'éteint ; si je souffle dessus, la flamme dure moins. J'ai soufflé sur un nègre, je ne l'ai pas tué. D'ailleurs, je suis acquitté.

Le Français n'avait pas encore de situation. Il s'en allait à Brazzaville à pied.

— Faites une commission pour moi, me demanda-t-il. Voyez le médecin chef et dites-lui qu'il réserve un lit à l'hôpital pour Mémé. Il ne sera pas épaté, il me connaît.

Le train stoppa au bout du rail. On descendit entre le kilomètre 77 et le kilomètre 78, face aux magasins de barils de ciment. Les Saras y travaillaient. Sur dix, cinq étaient présentables ; on voyait le squelette des autres. Un désordre général marquait ce premier chantier. On n'entendait que crier. Un Italien, plus malade que les nègres, hurlait des insultes. Les capitas les répétaient comme un écho. Deux Saras ayant déposé le baril de ciment, un capita les calotta. Ils reprirent la charge. Cent mètres plus loin, ils la reposèrent, un second capita les recalotta. De calotte en calotte, le ciment atteignait le kilomètre 80.

Les Saras ont une houppe sur la tête, des marques violettes dessinent sur leur figure la forme de la coiffure égyptienne, et des tresses de chair pendent sur leurs joues. Ils sont de très-grands gaillards (ce qui fait un squelette beaucoup plus impressionnant). La désolation de leur état est sans nom. Ils se traînent le long de la voie comme des fantômes. Les cris, les calottes ne les raniment pas. Ils se courbent sous le sort. Nostalgiques, ils sont tristes, alors les bien-portants deviennent maigres et les maigres deviennent morts !

Voilà le Mayombe. Ce soir, nous devons y coucher. Il faut attendre avant la nuit le kilomètre 82. Là, il y a une case, paraît-il. Je m'assieds dans mon bain de siège. Les typoteurs vont. Soudain, ils quittent la voie et s'enfoncent sous des arbres dont je n'ai jamais vu de pareils. La forêt nous a pris, comme un tunnel.

Frisson. Puis le silence se prolongeant comme un son. La nuit vient. Là-haut, j'aperçois la case ligolée par les lianes. Je ne suis pas seul à marcher vers elle ; devant moi, un homme y monte aussi. Je le rattrape, le regarde. On croirait que deux blancs se rencontrant dans le Mayombe vont s'embrasser ? Il ne me dit rien.

— Je vais à la case, dis-je.

Il répond : — C'est ma case, vous pourriez y mettre votre lit.

Il entre. J'entre. Il appelle :

— Boy ! Boy ! Ma soupe !

Le hoy lui présente une casserole. Il s'assied sur la marche et mange.

— Voulez-vous des conserves ? lui dis-je.

— J'ai deux biches qui pour-

risissent, répond-il, et je ne les mange pas.

— Alors, du vin ?

— Non !

— Vous êtes malade ?

— Je suis malade, les nègres sont malades, le chemin de fer est malade, le bon Dieu, s'il venait par ici, serait malade !

Il finit sa soupe, se leva et, passant devant moi, me dit d'un ton furieux :

— Oui, on est malade !

Il disparut, et j'entendis son corps tomber sur son lit Picot.

Au matin, je repartis. Il me faudrait trois jours à raison de vingt-cinq kilomètres pour sortir du Mayombe. Mon équipe va bien. Chaque fois que je descends, le tirailleur veut me faire remonter dans le tipoye. Il me demande des cartouches, comme si j'avais une tête à posséder des choses pareilles ! Il a un fusil, mais pas de cartouches. Tant mieux ! Nous suivons la route des caravanes. Le sol est mou. Les porteurs y laissent la trace de leurs cinq doigts de pied. Parfois, les typoteurs de devant ralentissaient. Alors l'un qui portait derrière et qui sans doute était pressé disait : « Chicotte ! Chicotte ! » Le mot agissait ; les hommes de trait, aiguillonnés, repartaient.

Ils riaient.

Le blanc, en général, fait plus de chemin à pied qu'en tipoye. On descend aux montées, aux descentes, sur les pentes savonneuses, mais on monte pour traverser les marigots. Les porteurs changent souvent le brancard d'épaule. Ils le mettent aussi sur leur tête. Quand la chair d'une épaule est arrachée, l'homme montre la marque au tirailleur. Mon tirailleur n'avait pas de cartouches, mais il avait une main. Sans doute jugeait-il l'épaule encore en assez bon état ; il répondit par une gifflade dont la forêt retentit.

Je changeai de porteurs, au grand émoi de la discipline. De temps en temps, les pauvres bougres faisaient : « Hi ! Hi ! » hennissant comme s'ils avaient été des chevaux s'encourageant entre eux dans une montée !

J'arrivai au sentier de fer.

La glaise était une terre anthropométrique ; on n'y voyait que des empreintes de doigts de pied. Là, trois cents nègres des « Batignolles » frappaient des rochers à coups de marteau. C'était la grande houle. Des capitas transmettaient des ordres idiots avec fureur. « Allez, Saras ! allez ! » Les blancs étaient des Piémontais, des Toscans, des Calabrais, des Russes, des Polonais, des Portugais. Ce n'était plus le Congo-Océan, mais le Congo-Babel. Les capitas et les miliciens sévissaient. Mais les rochers du sentier de fer tenaient toujours.

— Saras ! Saras ! Allez ! Allez ! Saras ! Saras !

Ah ! le Calabrais avait de la voix.

Les Saras me regardaient comme si je leur apportais de l'huile pour adoucir les brûlures de leur dos !

— Saras ! Saras !

Le cri m'accompagna un certain temps, puis la forêt étouffa tout.

On gravit la montagne de savon. Tous les cent mètres je glissais et, après avoir tourné comme une toupie ivre, je piquais du nez ou je m'étais sur le dos. Je me déchaussais. La plante de mes pieds ne valait pas mieux que la semelle de mes brodequins. Mais eux, les porteurs, montaient toujours avec trente kilos sur la tête, les doigts de pieds habiles, le buste droit. Leur fatigue ne se voyait pas. Le nègre est une extraordinaire machine, dure à la peine et fragile à la bise.

On atteignit le sommet. On redescendit.

— Saras ! Saras !

Le cri ne me poursuivait pas. La forêt parlait de nouveau. Deux cents nègres, sur le sentier même, étaient accroupis le long d'un gros arbre abattu. C'était une pile de pont. Ni cordes ni courroies, les mains des nègres seulement pour tout matériel. La pile n'avancait pas. Comme chefs : deux miliciens, trois capitas, pas un blanc.

— Couez ! Couez ! (couchez) hurlaient-ils.

De chaque côté de la bille, cent nègres se courbaient.

— Les mains ! Les mains !

Ils mettaient les mains sous la pile.

Un milicien était sur la pile. Il disait : « Un ! deux ! trois ! » et, pris soudain d'un accès d'hystérie,

il laissait tomber sur chaque dos son argument préféré.

— Hello ! Hello ! Hi ! Ah ! Ah !

Ria ! Ria ! Pouso ! Pouso !

La bille ne faisait pas un mètre.

Subitement, comme pour venir au secours de ses frères, un des Saras arracha une touffe d'herbe et, tout en la déchiquetant furieusement entre ses mains, se mit à danser comme un fou, scandant une sauvage chanson, imitant le geste de soulever la pile :

— Ria ! Ria ! Pouso ! Pouso !

Pendant une heure, je regardai ce qu'allait rendre une pareille méthode de travail. Elle n'aboutit qu'à des hurlements et qu'à des pleurs. La bille, elle, ne fit pas un pas. Quatre noirs se retirèrent, les doigts abîmés. Deux autres, la figure balafnée. Je fis arrêter le travail du seul droit que j'étais blanc. Pendant ce temps, je signalai sept bons pour l'hôpital, du moins ce que l'on appelle ainsi, comme si j'avais été médecin !

— Ah ! me disaient les Saras d'une voix si lasse, toujou hôpital !

Cela eut lieu le 22 avril, entre onze heures et midi, sur la route des caravanes, après avoir passé la montagne de Savon, deux kilomètres avant M'Youti.

Albert LONDRES.

La distribution des récompenses de l'Ecole des vendeurs, vendeuses et étalagistes

Dans la salle des fêtes de la mairie du IV^e arrondissement à eu lieu, hier soir, la distribution des récompenses aux élèves de l'Ecole des vendeurs, vendeuses et étalagistes. M. Henri Gaillard, président de la commission administrative des écoles-écoles de la chambre de commerce de Paris, avait été délégué par le ministre de l'Instruction publique pour présider cette cérémonie. Il était entouré de MM. Georges Maus, président d'honneur ; Rachel, directeur et du personnel enseignant.

Répondant aux allocutions de MM. Rachel et Maus, M. Henri Gaillard dit sa satisfaction d'avoir été choisi pour présider cette distribution au nom de l'enseignement technique. Puis il dit les mérites des professeurs et les qualités de l'enseignement qu'ils donnent à leurs élèves.

— Ces qualités, dit-il, elles sont nécessaires pour entreprendre et poursuivre avec succès la lutte perpétuelle qui s'engage entre le vendeur et son client.

— Lutte courtoise, qui ne revêt aucun caractère agressif, mais choc constant de deux volontés où l'avantage doit rester au vendeur.

— Il en sera ainsi du moins s'il s'y est préalablement entraîné et si, habitué à observer et à réfléchir, il sait mettre à profit l'expérience qu'il acquiert chaque jour. Les difficultés qu'il rencontre et qu'il est appelé à résoudre sans autre secours que sa perspicacité, son amabilité, son art de persuader, sa volonté de réussir, l'armement mieux que toutes les leçons pour atteindre le but qu'il s'est assigné : le débit.

Il termina en soulignant l'intérêt que témoigne la chambre de commerce de Paris à l'enseignement professionnel des vendeurs et des vendeuses, qu'elle a doté de plusieurs écoles.

Après une partie de concert ont lieu la proclamation des prix d'honneur décernés à MM. Leprieux (confiserie), Petelaud (chémiserie), Mlle Henriette (nouveautés), MM. Pélassier (chapellerie), Lanvalet (chaussures), Delorme (coupe chemise), Corjon (coupe vêtements), et la distribution des soixante récompenses aux lauréats du concours de fin d'année, que suivit une joyeuse sauterie avec le concours de la musique de la préfecture de police.

L'affaire du "Bonnet Rouge"

La chambre des mises en accusation vient d'entendre les plaidoiries des avocats des condamnés de l'affaire du *Bonnet Rouge*, réclamant la révision de leur procès : M. Pierre Lévêque pour Jean Golsky, condamné à huit ans de travaux forcés ; M. Henry Torrès et Corcos pour Landau, condamné à huit ans de travaux forcés ; M. Sarraz pour Jourcia, condamné à cinq ans de travaux forcés.

La cour a mis l'affaire en délibéré. Son arrêt ne sera rendu avant un mois, les défenseurs ayant à remettre encore de volumineux mémoires.

Si la demande est acceptée, la chambre des mises en accusation transmettra le dossier au Conseil de guerre et son enquête à la cour de cassation, qui statuera définitivement.

Si, au contraire, la demande était rejetée, les condamnés n'auraient aucun recours contre ce rejet.

QU'EST DEvenu M. BARON ?

M. Félix Baron, commandant expéditionnaire au ministère des P. T. T., rue de Grenelle, a disparu, depuis le 7 novembre, de son domicile, 114, avenue de Fontainebleau, au Kremlin-Bicêtre. Il avait, ce jour-là, quitté son domicile pour aller déposer une couronne sur une tombe, au cimetière d'Ivry.

Voici son signalement : 1 m. 71, trentenaire, cheveux châtains, yeux bleus, visage rond. Il était vêtu d'une gilette grise, portait un chapeau noir et des chaussures noires hautes, portait rayures noires, veston bleu marine.

Depuis quelque temps, il était en proie à des troubles nerveux, ayant été blessé à la guerre.

